

La Force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR — Mai 2016 — n° 107

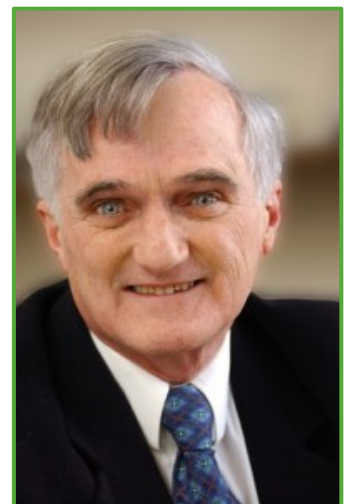
Le tour de l'actualité aînée en quelques clics

Revendications du Mouvement AQDR

La Santé a besoin d'un examen d'urgence : d'ex-ténors du réseau réclament que la vérificatrice générale évalue la réforme Barrette

Note : la présidente de l'AQDR nationale, Judith Gagnon, a donné l'appui de notre organisme à cette démarche.

Dans un geste sans précédent, des ex-ténors du réseau de la santé sollicitent une vérification urgente de la vérificatrice générale sur les impacts de la réforme du ministre Gaétan Barrette, notamment sur les patients. Très préoccupés, Paul Lamarche (photo), Pierre Joubert et Marc-André Maranda prient la vérificatrice générale de procéder rapidement à une « lecture neutre et objective » de la situation.



« Toutes les instances qui étaient susceptibles de fournir une lecture différente de celle du ministre sur ce qui se passe dans le réseau ont été abolies ou muselées », avertissent ces hauts fonctionnaires retraités du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans une lettre envoyée à la v.g. Guylaine Leclerc vendredi et dont Le Devoir a obtenu copie. « Si la réforme est défavorable à la population, il ne faut pas attendre trois ans pour réajuster le tir, explique M. Lamarche en entrevue. Si les échos que nous en avons du réseau semblent appuyer nos inquiétudes, nous n'avons pas de certitude. C'est une somme d'anecdotes. C'est pourquoi nous sollicitons la v.g. »

Sommaire

RENDICATIONS DU MOUVEMENT AQDR — P. 1
L'AQDR DANS LES MÉDIAS — P. 2
MOBILISATION SOCIALE — P. 5
NOUVELLES DE L'AQDR NATIONALE — P. 7
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX — P. 10
HÉBERGEMENT ET SERVICES À DOMICILE — P. 13
SUR LA PLACE PUBLIQUE — P. 14
CAPSULE PHILOSOPHIQUE — P. 14
HUMOUR — P. 15

Professeur honoraire en administration de la santé à l'Université de Montréal, Paul Lamarche a été fonctionnaire au MSSS tant sous des gouvernements péquistes que libéraux, de 1977 à 1982, puis de 1986 à 1992. Entre autres mandats, il a été sous-ministre responsable de la réforme sous les ministres libéraux Thérèse Lavoie-Roux puis Marc-Yvan Côté.

La suite dans [Le Devoir](#).

[Texte intégral](#) de la lettre.

Lire le [communiqué](#) de l'AQDR Laval-Laurentides.

L'AQDR dans les médias

DES SUITES AU COMMUNIQUÉ DE L'AQDR NATIONALE

Nombreuses réactions au budget du Québec

La croissance du budget de la santé et des services sociaux ne sera que de 2,4 % en 2016-2017 alors que pour couvrir l'augmentation des coûts du système, la croissance des dépenses devrait être de plus de 4 %. Ainsi, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) est très déçue de ce budget qui laisse présager de nouvelles coupures dans les services aux aînés. [...]

Lire les nombreuses réactions au budget sur L'Avantage.qc.ca.

Relire le [communiqué complet](#) sur le site de l'AQDR nationale.

LA RÉACTION DE JUDITH GAGNON, PRÉSIDENTE DE L'AQDR NATIONALE

Le gouvernement fédéral rétablit l'âge de la retraite à 65 ans : les impacts

Le vieillissement de la population s'accélère. Ce phénomène mondial est préoccupant. À cet effet, le gouvernement fédéral ramène l'âge de la retraite à 65 ans et du côté provincial, des incitatifs fiscaux sont offerts aux travailleurs de 62 ans et plus. Quels sont les effets de ces initiatives gouvernementales ? On en discute avec Judith Gagnon, présidente de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR).

Pour écouter l'[entrevue de Judith Gagnon](#) [9 min 45 s].

UNE ENTREVUE DE JUDITH GAGNON, PRÉSIDENTE DE L'AQDR NATIONALE

Fraude des grands-parents

Entrevue radiophonique de Judith Gagnon, présidente de l'AQDR, accordée à l'animatrice Annie Desrochers, dans le cadre de l'émission « Le 15-18 » diffusée sur les ondes de Radio-Canada Première. Elles y discutent de la fraude des grands-parents, une fraude qui existe depuis plusieurs années et qui tend à se raffiner. Mme Gagnon rappelle aussi quelques conseils aux grands-parents.

Pour écouter l'[entrevue radiophonique](#) [5 min 50 s].

UNE INITIATIVE DE L'AQDR DES CHENAUX

Cours de cuisine pour hommes retraités

L'AQDR des Chenaux a trouvé une façon originale de joindre l'utile à l'agréable. À l'automne dernier, deux groupes d'hommes ont pris part aux ateliers « La cuisine au masculin » à Saint-Narcisse et Sainte-Anne-de-la-Pérade.

C'est dans le cadre du projet « La vie à la retraite » que l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) des Chenaux a offert trois ateliers de cuisine à chacun des groupes. Une fois par semaine, les apprentis cuisiniers se donnaient rendez-vous. Le chef Paul-Yvan Bourgault leur a appris à cuisiner un repas complet, de l'entrée au dessert. [...]

« Le but, c'était de leur donner une base pour qu'ils puissent ensuite développer plusieurs recettes à partir d'une seule, poursuit ce dernier. Par exemple, on a fait un potage aux carottes. Ce même potage peut en devenir un aux poireaux, au navet, etc. Plusieurs des participants ont expérimenté des recettes chez eux par la suite. »

Jacques Dubreuil de Saint-Narcisse fait partie de ceux-ci. Il a même reçu à souper plusieurs personnes. « J'ai fait le souper pour six personnes du début à la fin, dit-il. J'ai fait une soupe à l'oignon gratinée, des poitrines de poulet farcies et une tarte à l'ananas. Quand j'ai commencé les cours, j'étais capable de faire des choses très simples, je n'aurais pas pu recevoir comme je l'ai fait. Je ne connaissais rien dans la cuisine des desserts. » [...]

La suite dans [L'Hebdo Journal](#).



André Veillette, Marcel Foley, Normand Morin, Serge Mathon, Jacques Dubreuil, Paul-Yvan Bourgault, chef cuisinier, et Jean-Pierre Piché. © Photo gracieuseté

LES COMMENTAIRES DE JUDITH GAGNON, PRÉSIDENTE DE L'AQDR

Résidence Sainte-Hélène : Les trois accusés auraient fait deux victimes

L'arrestation de trois individus soupçonnés d'avoir maltraité des personnes âgées dans une résidence privée à Sainte-Hélène fait énormément réagir au Kamouraska et ailleurs au Bas-Saint-Laurent. On en sait maintenant un peu plus sur les faits reprochés aux accusés. [...]

Il aura fallu un incendie, forçant la relocalisation temporaire des résidents pour que des doutes soient soulevés. « De 2012 à 2015, on constate qu'il y a eu 38 inspections dans la région du Bas-Saint-Laurent, mais que la Résidence Sainte-Hélène qui est visée par le présent cas n'avait pas été inspectée », souligne la présidente de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), Judith Gagnon.

Cette histoire n'est pas sans rappeler celle survenue dans une résidence intermédiaire de Charlevoix. « Des gens en position d'autorité ont vu, mais n'ont pas agi », avait reproché à l'époque le ministre de la Santé Gaétan Barrette. [...]

La présidente de l'AQDR insiste sur la prévention : « C'est correct les inspections, ça prend plus de personnel. Mais il faut que le milieu soit amené à se prendre en main pour dire non à l'abus et la maltraitance. »

Visionner le [reportage vidéo](#) [1 min 47 s]

LA RÉPONSE DE L'AQDR

Montréal, une ville « amie des aînés » ?

Pour la dernière émission de « Mise à jour Montréal », l'animatrice Sophie Vallerand se demande si Montréal est une ville-amie des aînés avec ses trois panélistes Marguerite Blais, ex-animatrice et ex-ministre responsable des aînés, Daniel Gill, professeur agrégé de la Faculté d'urbanisme de l'Université de Montréal et Maëlle Plouganou, chargée de projet à la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAÎM).

Mais tout d'abord, Louis Plamondon, président de l'AQDR Saint-Michel, et Hélène Robillard-Frayne, administratrice au CA national et responsable du dossier Transport, répondent à la question dans un reportage de Stéphanie Gagnon.

Pour écouter l'[émission au complet](#) [58 min 2 s].

NDLR Si vous voulez écouter seulement le reportage de Stéphanie Gagnon avec les interventions de Louis Plamondon et Hélène Robillard-Frayne, déplacez le petit curseur jusqu'à 30:50. La durée du reportage est de 4 min 40 s.

PORTRAIT DE JEAN-PAUL TREMBLAY, VICE-PRÉSIDENT DE L'AQDR RIVIÈRE-DU-LOUP

Retraite : s'épanouir dans le bénévolat

Il y a maintenant 16 ans que Jean-Paul Tremblay, de Rivière-du-Loup, est à la retraite. Ancien professeur d'éducation physique, il est depuis resté actif et s'implique dans quelques organisations bénévoles où il donne autant qu'il reçoit.

Professeur au Cégep, M. Tremblay a pris sa retraite en 2000 après une carrière d'une trentaine d'années. Pour lui, être impliqué dans sa communauté était naturel. « Selon moi, tu ne peux pas penser que la communauté va tout te donner sans rien en retour, alors tu t'impliques comme tu le peux », témoigne-t-il.



© Photo : Marc-Antoine Paquin

« Quand mes enfants étaient jeunes, je me souviens que je les emmenais en randonnées à Pohénégamook avec leurs amis du quartier. Je faisais des petites choses comme ça [...] À ma retraite, j'ai décidé de m'impliquer auprès des retraités. Je me sentais proche de ces gens-là », raconte-t-il.

Jean-Paul Tremblay a donc commencé à donner du temps pour la section luperivoise de l'Association québécoise des retraités (AQDR). Il le fait toujours d'ailleurs aujourd'hui, à titre de vice-président.

« L'implication bénévole, je vois ça en deux gros blocs. D'un côté, tu rends service, et de l'autre, tu te rends service. Il faut que cette expérience t'apporte quelque chose et je ne parle pas d'argent ici », explique-t-il.

S'impliquer bénévolement est la façon que M. Tremblay, comme plusieurs, a trouvée (naturellement) pour « continuer à avancer », « pour faire un petit bout de chemin ». Bien entendu, le bénévolat aide l'homme de 71 ans à occuper ses journées et lui offre aussi des occasions de socialiser. Rien de tout ça n'aurait toutefois été possible s'il n'avait jamais « fait le premier pas ». [...]

Alors que débute actuellement la Semaine nationale de l'action bénévole, Jean-Paul Tremblay invite les gens à tenter l'expérience. « S'impliquer dans sa communauté, ça ne commence pas à la retraite, ça commence bien avant », rappelle-t-il.

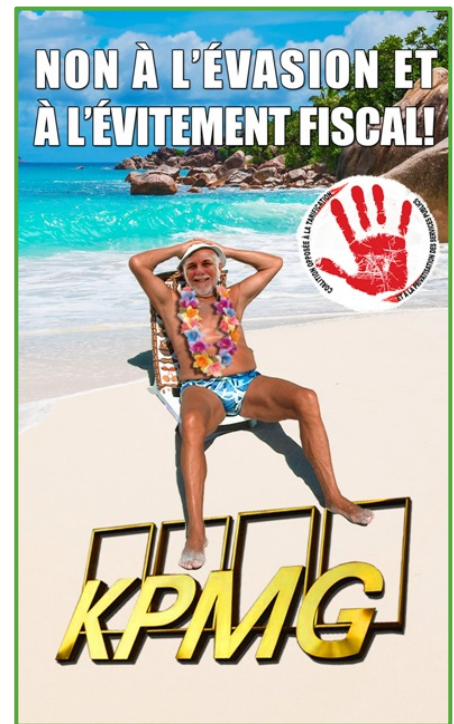
Lire l'article complet sur Infodimanche.com.

Mobilisation sociale

Manifestation contre les paradis fiscaux

(J.F.) Le 31 mars dernier, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Coalition Mains rouges), dont l'AQDR est membre, a organisé une manifestation à Montréal pour dire qu'il existe des alternatives fiscales dont le gouvernement pourrait profiter (aller chercher l'argent [là où il se trouve](#)). La manifestation avait lieu devant l'édifice de KPMG, une firme bien au fait de l'évitement fiscal. D'autres manifestants avaient envahi le ministère du Revenu, complice de cette situation. Les manifestants au ministère arboraient des colliers de fleurs, symboles des paradis fiscaux. (Photos : Jacques Fournier)

Voir le [site de la Coalition](#).



Pétition : maintien du poste de Commissaire à la santé et au bien-être

CONSIDÉRANT la décision du gouvernement québécois d'abolir le poste de Commissaire à la santé et au bien-être ;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition du poste de Commissaire à la santé et au bien-être est un recul démocratique sans précédent pour le milieu de la santé et des services sociaux ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat du Commissaire est d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décisions gouvernementales pour contribuer à l'amélioration de l'état de santé et au bien-être des Québécoises et Québécois ;

CONSIDÉRANT la pertinence des analyses produites par le commissaire actuel ;

CONSIDÉRANT la nécessité de valuer, de façon critique et indépendante, les impacts des décisions du gouvernement sur l'accès aux soins et services de qualité ;

CONSIDÉRANT les prétentions du gouvernement de vouloir améliorer le fonctionnement et l'efficacité du système de santé et de services sociaux québécois ;

CONSIDÉRANT l'importance des chantiers sur lesquels travaille le commissaire, notamment sur les services d'urgence, l'hébergement des personnes âgées et le mode de rémunération des médecins ;

CONSIDÉRANT QUE la décision d'éliminer ce poste d'expert indépendant constitue une atteinte de plus à l'accès à l'information et est contraire à la volonté du gouvernement d'assurer une plus grande transparence dans sa prise de décisions ;

Nous soussignés demandons au gouvernement du Québec de maintenir le poste actuel de Commissaire à la santé et au bien-être.

Vous avez jusqu'au 23 mai pour signer sur le [site de l'Assemblée nationale](#).

L'Info@lettre d'Espaces 50+

Pour lire l'[Info@lettre de mai 2016](#) d'Espaces 50 + ou écouter [L'ÉDITO: Se renouveler](#) de Jean Carette (2 min 10 s).

Dans son éditorial, M. Carette parle de la nécessité et de la joie de pouvoir se renouveler avec l'âge.

Vous lirez par exemple l'histoire de cette Japonaise de 102 ans qui dessine et peint sa jeunesse à l'encre de Chine. Ou encore ces aînés qui partagent leurs savoir-faire et leurs expériences de vie avec les plus jeunes (Les talents d'Alphonse).

Ou encore cette ville manitobaine qui a réussi à éradiquer la pauvreté de son territoire.

Nouvelles de l'AQDR nationale

NOUVEAU PARTENAIRE DE L'AQDR NATIONALE

Le Programme des Avantages IRIS en optométrie

IRIS est le plus grand réseau d'optométristes, d'opticiens et d'ophtalmologistes au Canada répartis dans 160 boutiques et cliniques. Chaque professionnel chez IRIS est un spécialiste dans une discipline spécifique des soins oculaires et travaille en équipe afin de vous aider à faire l'expérience d'une meilleure vision. IRIS offre des montures griffées des plus grands designers ainsi que des lentilles à la fine pointe de la technologie



En partenariat avec l'AQDR, IRIS offre des avantages pour vous et les membres de votre famille demeurant à la même adresse. Les avantages IRIS sont combinables avec votre régime d'assurances maladie. La plupart du temps, IRIS est en mesure de soumettre votre demande de remboursement directement à votre compagnie d'assurance.

Vos avantages IRIS incluent :

- **Rabais de 150 \$** sur des lunettes de prescription ou sur des lunettes solaires de prescription ;
- **Rabais de 50 \$** sur des lunettes solaires tendance ou sur un approvisionnement annuel de lentilles cornéennes ;
- **Rabais de 500 \$** sur une correction de la vision par chirurgie.

Recevez également chez IRIS :

- Des milles de récompense AIR MILES sur tous vos achats ;
- Garantie inconditionnelle IRIS ;
- Financement sans intérêt.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur iris.ca/avantages.

Pour vous inscrire :

- Cliquez sur le lien suivant [Programme des Avantages IRIS](#) ;
- Cliquez sur **Inscrivez-vous maintenant !** à la fin de la page ;
- Sélectionnez **AQDR** dans le menu déroulant de la nouvelle page et cliquez sur **Soumettre** ;
- Choisissez le nombre de personnes à inscrire à votre dossier et cliquez sur **Soumettre** ;
- Remplissez le formulaire d'inscription.

Erratum – La Force des s@ges – Avril 2016

À la page 3 du dernier numéro de La Force des s@ges (avril 2016) apparaît un article intitulé :
« 10 M\$ pour que les aînés s'épanouissent ». Le titre est précédé par une accroche :
« Commentaires de Pierre Lynch, vice-président de l'AQDR nationale ».

Il y a lieu de préciser aux lectrices et lecteurs que M. Pierre Lynch a assumé la première vice-présidence par intérim pendant l'absence temporaire de Mme France Neveu, de janvier à mars 2016. Mme Neveu a réintégré ses fonctions de première vice-présidente depuis le 22 mars 2016. Nos excuses.

SÉCURIGLOBE FIER PARTENAIRE DE L'AQDR

SécuriGlobe, le plus important distributeur d'assurance voyage du Canada, est heureux de consentir un rabais spécifique aux membres de l'AQDR. Votre rabais de base est de 2,5% et pourrait aller **jusqu'à 12,5%**.

Comparez l'offre de **14 assureurs** en un seul appel et trouvez l'assurance voyage adaptée à vos besoins, à un prix des plus concurrentiels !



securiglobe.com
1 844 766-0124
(LIGNE DÉDIÉE AUX MEMBRES DE L'AQDR)



TIRAGE POUR LES DROITS DES AÎNÉS

Grâce à vous, nous pouvons faire beaucoup !

L'AQDR s'emploie depuis maintenant 35 ans à défendre les droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes retraitées et préretraitées et à faire entendre la voix des personnes âgées les plus vulnérables. Elle compte plus de 25 000 membres regroupés en 43 sections locales.

Le public est invité à soutenir l'Association en achetant l'un des 30 000 billets de tirage, mis en vente au coût de 5 \$ chacun. Ces billets donnent la chance de gagner des prix d'envergure totalisant 20 000 \$.

Tirage le 31 mai 2016.

Billets disponibles auprès de [votre section locale de l'AQDR](#) ou de l'AQDR nationale au numéro 514 935-1551 ou sans frais 1 877 935-1551, poste 0, ou encore par courriel à tirage@aqdr.org.

À gagner !

- 1^{er} prix : 10 000 \$
- 2^e prix : 5 000 \$
- 3^e prix : 2 500 \$
- 4^e prix : 1 000 \$
- 5^e prix : 500 \$
- 6^e prix : 500 \$
- 7^e prix : 500 \$

Que feriez-vous avec
10 000 \$?

Merci. En nous appuyant, vous posez un geste important.



AQDR

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS
DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

TIRAGE POUR LES DROITS DES AÎNÉS

**1^{er} prix :
10 000 \$**

**TOTAL
en PRIX :
20 000 \$**

- 2^o prix : 5 000 \$
- 3^o prix : 2 500 \$
- 4^o prix : 1 000 \$
- 5^o prix : 500 \$
- 6^o prix : 500 \$
- 7^o prix : 500 \$

Lieu du tirage, endroit où les prix
peuvent être réclamés et lieu où
prendre connaissance des règlements:
AQDR NATIONALE
1620, AVENUE DE LA SALLE, BUREAU 10
MONTRÉAL (QUÉBEC) H1V 2L8

Tirage le :
31 mai 2016 (mldi)
Date et heure limite pour réclamer
votre prix : 30 juin 2016 (midi)

30 000 billets imprimés et
numérotés de 00001 à 30000
Numéro RACJ : 421703-1

00000

Prix du billet : 5,00 \$

BILLETS EN VENTE :

Santé et services sociaux

Barrette, Habermas et l'éthique de la discussion

PAR JACQUES FOURNIER, AQDR SAINT-MICHEL

(paru dans l'Aut'journal) Le grand philosophe allemand Jürgen Habermas, né en 1929, a décrit de façon éclairante les conditions d'un dialogue social fructueux. Premièrement, il faut que les interlocuteurs soient disposés dès le départ à changer d'opinion à la suite de l'échange. Deuxièmement, les interlocuteurs doivent avoir la capacité et le désir de se mettre dans la peau de l'autre, de voir les conséquences de leurs propres opinions sur l'autre. C'est ce qu'il appelle l'éthique de la discussion.



Malheureusement, avec le ministre Barrette, ce dialogue social s'avère systématiquement infructueux. Le ministre est sûr d'avoir toujours raison. Par exemple, à la Commission parlementaire sur le projet de loi 10 concernant les mégafusions, il n'a pas pris en compte le contenu de 95 % des mémoires soumis. On a de plus en plus l'impression qu'il est inutile de faire des représentations auprès du ministre puisque son idée est déjà faite et qu'il n'en changera pas. Les temps sont durs pour l'éthique de la discussion, sous le ministre Barrette.

Qu'arrivera-t-il au ministre si, un jour, il devient en perte d'autonomie et est hébergé en centre spécialisé ? Rassurez-vous : il disposera des services d'un centre privé haut de gamme, avec beaucoup de personnel. Mais sera-t-il heureux pour autant ? Selon la littérature scientifique, que le ministre consulte peu, il risque d'être malheureux à cause de ses attitudes.

Certaines recherches, dont [celle de Claire Soucy](#), travailleuse sociale (UQAM, novembre 2007), font ressortir que le grand âge, avec ses pertes et ses limites, peut être encore une période de croissance de la personne, à la condition que la personne en perte d'autonomie ait développé une certaine approche de la vie. On rapporte le cas d'une dame hébergée en ressource intermédiaire qui, au lieu de se plaindre de ses malaises, a un rapport empathique avec le personnel, s'inquiète de la santé des préposées, de la santé de leurs enfants. Sur son étage, le personnel est unanime à dire que cette bénéficiaire semble la plus heureuse : elle est tournée vers les autres et non vers ses propres petits bobos.

Au grand âge, pour certaines personnes, la vie ne devient plus une course au pouvoir, ou aux objets matériels, mais une belle acceptation philosophique de leur destin, de leurs limites, de leurs pertes, dans une optique de grande connaissance de soi, de maturation, de lâcher-prise (une attitude active, à ne pas confondre avec la résignation, une attitude passive), de sagesse, de plénitude de sens, de croissance, de sérénité et de détachement, ce qui rejoint la simplicité volontaire.

On ne reconnaît pas Gaétan Barrette dans ce portrait. Il vieillira comme il a vécu, toujours en quête de pouvoir et de symboles de richesse. Là où le ministre Barrette passe, la compassion ne repousse pas.

M^e Jean-Pierre Ménard : « La période la plus noire pour les usagers »

Il a sonné l'alarme quand la réforme a été présentée. Un an après son adoption, l'inquiétude de l'avocat des patients Jean-Pierre Ménard s'est encore accentuée. Il affirme que, comme il le craignait, les droits des usagers reculent à la vitesse grand V.

« Extrêmement inquiet pour l'avenir », Jean-Pierre Ménard avance sans mâcher ses mots que, depuis l'adoption du projet de loi 10, nous vivons la « période la plus noire pour les usagers ». « En 36 ans de pratique, c'est la première fois que les reculs sont aussi importants et que les besoins et les droits des usagers sont aussi peu considérés », affirme-t-il en entrevue avec *Le Devoir*.

La suite dans [Le Devoir](#).



Loi 10 : tir groupé contre un « projet gaétanesque »

La loi 10 sur la réforme administrative en santé a rendu le système « plus malade qu'il y a un an »... et le ministre Gaéтан Barrette en est le principal responsable, ont lancé dimanche Québec solidaire et des intervenants du milieu. Le ministre de la Santé soutenait samedi au *Devoir* qu'il ne sera pas possible de bien évaluer la réforme avant deux ans. Mais le premier bilan tracé par différents acteurs du réseau lors d'une conférence de presse commune n'est pas reluisant : improvisation et précipitation dans l'application, confusion sur le terrain, diminution des services sociaux ou spécialisés, pression pour offrir les soins plus rapidement, centralisation des pouvoirs

La suite dans [Le Devoir](#).



Amir Khadir (2^e à partir de la gauche) a tenu un point de presse avec divers acteurs du milieu, dont Sylvain Lirette (Alliance du personnel professionnel et technique), Simon-Pierre Landry (ROME) et Alexandra D'amours (Ex aequo). © Photo : Jacques Nadeau Le Devoir

Un bien triste anniversaire : un an de fusions, pour plus de privatisation

Pour la Coalition solidarité santé, la population du Québec n'a aucune raison de fêter en ce vendredi 1er avril, jour marquant le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales. « Le ministre aura beau répéter que tout va bien, au ras des pâquerettes, ce ne sont que compressions, coupures et non-remplacement de personnel, diminution de services et réduction d'accessibilité », déclare Jacques Benoit, coordonnateur de la Coalition.

La suite sur le [site de la Coalition](#).

Accueil psychosocial : la première ligne envoyée en GMF

Sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Centre, on souhaite déployer en GMF l'accueil psychosocial, présentement assuré par les travailleurs sociaux dans les CLSC. Le directeur de la Santé publique de la région, le Dr Jean Rodrigue, l'a confirmé en entrevue avec Le Devoir. C'est en raison de son rôle de soutien à la Direction des services professionnels qu'il était en mesure de dresser un portrait de cette situation. Conformément aux orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux, entre 13 et 14 travailleurs sociaux du CLSC seront transférés dans les 10 groupes de médecine familiale (GMF) du territoire, qui couvre les villes de Saint-Jean-sur-Richelieu, Brossard, Saint-La Longueuil, entre autres.



Sur le territoire de la Montérégie-Centre, une vingtaine de travailleurs sociaux travaillent à l'accueil psychosocial en CLSC actuellement.

La suite dans [Le Devoir](#).

Le RÉCIFS s'oppose au transfert des travailleurs sociaux en GMF

« Rien ne justifie le transfert des intervenants sociaux de première ligne des CLSC vers les Groupes de Médecine familiale (GMF) sinon la volonté bien arrêtée du ministre de la Santé Gaétan Barrette de favoriser la médecine privée, déclare la présidente du RÉCIFS, Marjolaine Goudreau. Nos intervenants sociaux qui travaillent dans le réseau, dans le communautaire ou dans les milieux d'enseignement sont tous contre cette décision qui va encore alourdir le temps d'attente pour les citoyens qui veulent des services dans leur communauté. »

La suite sur [CNW Telbec](#).

Voir aussi le [communiqué de l'OPTSQ](#)

Médecins fraudeurs : plus de pouvoirs pour la RAMQ

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) aura bientôt plus de pouvoirs d'inspection et de sanctions contre les médecins qui fraudent l'État ou surfacturent aux patients. Déposé à l'Assemblée nationale mercredi par le ministre de la Santé Gaétan Barrette, le projet de loi 92 cible également les pharmaciens, les fabricants et les grossistes en médicaments. Québec veut s'attaquer au phénomène des ristournes et des cadeaux accordés illégalement aux professionnels par des pharmaceutiques.



La suite dans [La Presse](#).

Hébergement et services à domicile

Classification : des ressources familiales se plaignent de revenus moindres

Des ressources qui hébergent à domicile des personnes âgées ou ayant des déficiences physiques ou intellectuelles dénoncent l'actuel système de classification du ministère, qui veut que, lorsque l'état d'un « client » s'améliore, leur revenu baisse. Le Regroupement des ressources résidentielles adultes (RESSAQ), qui représente 1250 membres, a déposé mardi une pétition de 2537 noms à l'appui de sa cause. Il espère rencontrer la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, Lucie Charlebois, pour lui faire part de ses récriminations face aux effets pervers de ce système de classification sur la rétribution des ressources.

La suite dans [La Presse](#).

Les auxiliaires familiales et sociales manifestent pour faire connaître leur profession

(Trois-Rivières) Ils étaient près de 200 dimanche matin provenant de partout au Québec à manifester à Trois-Rivières pour promouvoir une profession qui demeure dans l'ombre : celle d'auxiliaire familiale et sociale. Ces spécialistes des soins à domicile déplorent la tendance vers la privatisation des soins de santé et souhaitent plus que jamais que leur formation soit reconnue. Selon les organisateurs, il était impératif pour les auxiliaires familiales de se réunir et de prouver l'importance de leur métier dans le réseau de la santé. Tout d'abord, parce que la journée des auxiliaires familiales et sociales se tiendra ce lundi, mais également parce qu'ils craignent la privatisation des soins de santé qui entraîne parfois des partenariats avec du personnel non qualifié. « On voit s'installer la privatisation. Au Québec, tous les citoyens, peu importe leur portefeuille, ont droit à des services de qualité donnés par des professionnels », clame Pascal Bastarache, représentant de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour l'Association des auxiliaires familiales et sociales du Québec (AAFSQ).



La suite dans [Le Nouvelliste](#).

Voir aussi [Radio-Canada](#)

Sur la place publique

PROJET DE LOI 70 SUR L'AIDE SOCIALE

L'aide sociale, c'est déjà trop bas, ça ne se coupe pas !

À l'appel de la Coalition Objectif Dignité (COD), des actions ont eu lieu à Montréal, en Estrie, en Mauricie, en Montérégie, dans le Centre-du-Québec et en Abitibi-Témiscamingue pour dénoncer de nouveau l'approche punitive et les coupes à l'aide sociale contenues dans le projet de loi 70. La Coalition lance de plus une vidéo et une campagne de lettres aux députés afin d'envoyer un message clair aux parlementaires qui ont commencé l'étude détaillée de ce projet de loi la semaine dernière : « L'aide sociale c'est déjà trop bas, ça ne se coupe pas ! »

La suite sur le site du [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#).

Signe des temps : l'autocensure gagne sur les réseaux sociaux

Depuis qu'ils savent que leurs communications sont susceptibles d'être interceptées par la NSA, les Américains sont-ils plus prudents dans leurs posts ? C'est ce qu'a voulu savoir la chercheuse américaine Elizabeth Stoycheff. Elle a donc demandé à 255 individus de participer à une enquête en ligne. Les participants commençaient par répondre à des questions sur leur consommation de média, leurs opinions politiques et leurs caractéristiques psychologiques en général.

La suite sur [Rue 89](#).



Capsule philosophique

Persévérer dans son être, persévérer dans sa nation

PAR JACQUES FOURNIER, AQDR SAINT-MICHEL

Quel plaisir de lire et d'approfondir le philosophe Spinoza (Amsterdam, 1632 — La Haye, 1677). Il ne faut pas hésiter à lire aussi ses commentateurs, car Spinoza n'est pas toujours facile à saisir.

Son concept de *conatus* est très riche. Le *conatus*, c'est l'effort de toute personne pour **persévérer dans son être**. Le *conatus*, c'est l'élément actif de notre être. C'est la source de notre volonté. Le *conatus*, appliqué à l'esprit et au corps, s'appelle l'appétit. Et le désir, c'est l'appétit accompagné de conscience. La pensée de Spinoza nous permet d'éclairer les concepts et de les ordonner.

Pourrait-on appliquer le concept de *conatus* aux nations ? Les nations doivent, elles aussi, **faire un effort pour persévérer dans leur être**. Surtout en cette époque de mondialisation où le discours dominant flétrit la notion de nation. Le concept de nation ne doit pas être vu comme un repli frileux sur soi, mais comme une volonté riche de durer, dans une perspective de diversité, de particularisme et d'altérité. La nation, il faut en prendre

conscience, y réfléchir, en raffiner le concept pour en enlever les scories et en tirer tout le suc. Il n'y a pas d'internationalisme sans nationalisme.

Décidément, Spinoza a le tour de réveiller et d'aiguiser les esprits.

Humour

Les journaux français regorgent de perles savoureuses :

- Très gravement brûlée, elle s'est éteinte pendant son transport à l'hôpital.
 - Il y aura un appareil de réanimation dernier cri.
 - Monsieur Jean C. remercie chaleureusement les personnes qui ont pris part au décès de son épouse.
 - Ses dernières paroles furent un silence farouche.
 - Comme il s'agissait d'un sourd, la police dut, pour l'interroger, avoir recours à l'alphabet braille.
 - Ayant débuté comme simple fossoyeur, il a, depuis, fait son trou.
 - Détail navrant, cette personne avait déjà été victime l'an dernier d'un accident mortel.
 - Tombola de la Société Bayonnaise des Amis des Oiseaux : le numéro 5963 gagne un fusil de chasse.
-

Numéro de juin 2016

Envoyez vos textes avant le 15 mai prochain.

À : fds@aqdr.org



AQDR

AQDR nationale

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES